

La paroisse de *Neuilly* ne fut pendant long-tems qu'un prieuré situé sur le territoire de *Cambronne*. Dans la suite le curé conserva le titre de prieur. L'abbaye de *Saint-Quentin-les-Beauvais* avait le patronage de cet établissement.

L'église sous l'invocation de *Notre-Dame*, fait partie de la succursale de *Cambronne*. C'est un édifice de forme allongée, construit en pierres de taille, tenant aux maisons voisines. Le clocher est placé à côté du chœur dont les fenêtres sont formées d'ogives géménées surmontées d'une rose sans ornemens; il est carré et porte sur chaque face deux fenêtres ogives à colonnettes; ses contreforts sont appliqués; il est terminé par une flèche de charpente. Le portail est une arcade romane qui repose sur de longues colonnes; deux fenêtres bouchées sont figurées au-dessus, on en a ouvert de modernes à côté. La nef est soutenue au midi par de larges contreforts à arc-boutans rameux.

A l'intérieur, la nef est divisée en deux parties, l'une et l'autre de style ogival tertiaire. Le chœur plus ancien, est du tems de l'architecture à rosaces. De gros piliers entourés de colonnes minces appliquées supportent des voûtes à nervures croisées; le chœur est pavé en dalles. Tout l'édifice est devenu très-humide à cause de l'exhaussement du sol voisin; on y descend par plusieurs marches.

*Auvillers*, *Auvillers*, *Auvillé*, *Hautvillers*, (*Auvillare*, *Altovillare*), est placé sur la colline au nord-ouest de *Neuilly*. C'est un village formé d'une vingtaine de maisons et d'un château, bâti sur un sol argileux qui y entretient une humidité constante.

La seigneurie d'*Auvillers* appartenait au quinzième siècle à la maison de *Mailly*, et dans le seizième à une branche de la maison d'*Hangest*; elle passa dans le siècle suivant à *Claude Aubery*, maître des comptes, et ensuite par alliance au sieur de *Creuilly*, avocat-général; ce domaine appartient maintenant à *M. Soucany* de *Landrevoisin*, ancien colonel de cavalerie. Le château est un mélange de deux constructions; la façade du nord est flanquée de deux tourelles, et celle du midi de deux pavillons; il y a un parc enclos de murs.

*Auvillers* était compris dans le comté de *Clermont*.

La cure, sous le vocable de *Saint-Jacques*, était à la nomination de l'abbaye *Saint-Lucien*; elle dépend aujourd'hui de la succursale de *Breuil-le-vert*, canton de *Clermont*.

L'église est petite, carrée, à chœur saillant, ayant sur chaque face une fenêtre arrondie, avec un cordon dentelé; l'abside est plate; les fenêtres de la nef sont petites, étroites, élevées. Le clocher est central, roman, carré, divisé par des corniches à modil-

lons simples; il y a sur chaque face une arcade arrondie, dentelée, entourant deux fenêtres séparées par une colonnette; ce clocher est plus ancien que le chœur et la nef; il a sur les côtés un toit dont la corniche ne se raccorde pas avec le reste de l'église; une fenêtre très-petite et très-étroite est percée dans la maçonnerie au-dessous de cette corniche. L'édifice non entretenu, est couvert de terre.

*Lierval*, hameau de six maisons, est situé à mi-côte, entre *Auvillers* et *Neuilly*.

La *Briqueterie* forme un écart à l'est de *Neuilly*, près de sa limite.

La route royale de Paris à *Dunkerque* passe à la limite orientale, vis-à-vis la briqueterie. La route départementale de *Clermont* à *Beaumont* sépare au nord le territoire de celui d'*Agnetz*.

La commune n'a point de propriétés bâties; elle possède une fontaine, un lavoir, un jeu de tamis, une grande place couverte de plantations, et environ dix hectares de terrain de nature diverse. Il y a un cimetière clos de murs autour de chaque église.

On trouve dans l'étendue du pays un moulin à eau, des carrières, une tuilerie. La culture maraîchère et celle des arbres à fruits occupent une partie de la population.

*Contenance*: Terres labourables, 639 h. 00,85. — Jardins potagers, 15 h. 90,55. — Bois taillis, 54 h. 79,85. — Vignes, 5 h. 00,50. — Vergers et pépinières, 1 h. 21,95. — Fiches, 16 h. 98,75. — Carrières, 1 h. 92,05. — Pâtures, 0 h. 32,70. — Marnis, 2 h. 57,55. — Prés, 13 h. 39,25. — Eaux, 0 h. 30,40. — Routes, places et chemins, 16 h. 85,50. — Propriétés bâties, 6 h. 7,75. — Total, 774 hect. 62,25.

Distance de *Mouy*, 8 kil. — De *Clermont*, 4 kil. — De *Beauvais*, 3 myri. 1 kil. — Marchés, *Clermont*, *Liancourt*. — Bureau de poste, *Clermont*. — Population, 451. — Nombre de maisons, 109. — Revenus communaux, 343 fr. 8 c.

*Rousseloy*, *Ruisseloy*, *Russeloy*, *Ruisseloi*, à la limite orientale du canton, à l'ouest de *Bury* et au midi de *Cambronne*, petite commune comprise dans le plateau qui domine à l'est du *Thérain*; un vallon assez profond, prenant naissance au centre du territoire, descend au sud-ouest vers la vallée; le village, placé à l'origine de ce vallon, ne consiste guère qu'en une seule rue, et en quelques maisons sur un coteau autour de l'église. Plusieurs habitations sont creusées dans le roc.

*Rousseloy* dépendait de la baronnie de *Mello*.

Le domaine appartenait, dans le quinzième siècle, à la maison de *La Bretonnière* en même tems que celui d'*Ars*.

Cette commune n'avait alors qu'une chapelle. Elle devint plus tard cure sous le vocable de saint Martin, et sous le patronage de l'abbaye saint Symphorien de Beauvais.

Elle fait aujourd'hui partie de la succursale de *Cambronne*.

L'église dont la nef a été démolie en 1825, est actuellement de forme carrée. Le chœur a une seule fenêtre de l'époque du style ogival à rosaces. Le clocher qui se trouve sur la porte par la suppression de la nef, est roman, carré, a deux doubles fenêtres sur chaque face; des corbeaux à grimaces, entremêlés de contre-corbeaux supportent la corniche; un cordon de dents de scie entoure les fenêtres. Le toit est en charpente et ardoises depuis la destruction de la flèche qu'un ouragan renversa le 19 juin 1780.

A l'intérieur il y a, près des fonts baptismaux, des colonnes romanes dont les chapiteaux représentent des animaux monstrueux; une banquette en pierre règne autour de cette partie de l'édifice.

Le hameau de *Flandre*, situé dans le vallon, au-dessous de *Rousseloy*, comprend vingt-cinq maisons.

*Follemprise*, *Foulemprise* ou *Foulenprise*, est un écart sur la colline, à l'ouest de *Flandre*.

La commune a une maison d'école, et quelques parcelles de terrain plantées ou susceptibles de l'être. Le cimetière, clos de murs, entoure l'église.

La population est composée de cultivateurs; plusieurs individus font des boutons pour les fabriques du canton de Neuilly-en-Thelle.

Il y a des carrières considérables dans l'étendue du territoire.

*Contenance*: Terres labourables, 328 h. 56,95. — Jardins potagers, 3 h. 39,15. — Bois taillis, 18 h. 91,65. — Vergers et pommiers, 2 h. 21,50. — Fiches, 17 h. 49,95. — Pâtures, 2 h. 17,85. — Prés, 4 h. 68,50. — Eaux, 0 h. 17,75. — Chemins et places, 11 h. 49,40. — Propriétés bâties, 1 h. 89,95. — Total, 590 hect. 82,65.

Distance de *Mouy*, 6 kil. — De *Clermont*, 1 myr. — De Beauvais, 2 myr. 9 kil. — Marchés, *Mouy*, *Liancourt*, *Mello*. — Bureau de poste, *Mouy*. — Population, 151. — Nombre de maisons, 48. — Revenus communaux, 118 fr. 85 c.

*Saint-Félix*, *Saint-Fælix*, *Saint-Félice*, (*Sanctus Fælix*), entre *Hondainville* à l'est, *Heilles* au sud, le canton de *Noailles* à l'ouest, la forêt de *Hez* au nord.

Son territoire s'étend en majeure partie, sur les pentes sablon-

neuses qui descendant de la forêt de la *Neuville-en-Hez* vers la rivière de *Thérain*, placée à la limite méridionale. La région voisine de la forêt est constituée en coteaux découpés. Le village, assis dans la vallée, forme une assez longue rue dont les maisons sont espacées par des jardins.

On avait réuni à cette commune, en 1825, celle d'*Hondainville*; une ordonnance de 1832 a rendu aux deux localités leur existence distincte.

On prétend que le village portait dans des tems reculés le nom d'*Ançon* ou de *Bourg-Lançon*.

La cure de *Saint-Félix*, comprise aujourd'hui dans la succursale d'*Hondainville*, dépendait de l'abbé de *Saint-Lucien-les-Beauvais*, qui avait en même tems la seigneurie temporelle de la paroisse. C'était une des plus riches du diocèse. Les abbés avaient sur le chemin de *Thury* au lieu qu'on appelle encore le Château, un manoir qui tombait en ruines au commencement du dix-septième siècle; on acheva sa destruction vers 1760.

L'église est en forme de T; la nef, de très-ancienne construction, a une corniche à modillons grimaçans; elle est éclairée de chaque côté par quatre petites croisées, élevées, étroites, arrondies, dépourvues de tout ornement. Le portail est une ogive romane, en saillie, appuyée sur des colonnettes, et entourée d'un cintre à dents de scie. Les croisées du chœur sont formées d'ogives géminées, couronnées par une rose. Des nervures anguleuses se croisent sous les voûtes. Le clocher, posé sur le chœur, est soutenu par de gros piliers; il est carré, de reconstruction moderne, terminé par une flèche en charpente qui a remplacé, vers le milieu du dernier siècle, une pyramide en pierres. Cette église, mal éclairée, a trois autels. La nef offre des traces de plusieurs portes bouchées.

Le jour de la fête de saint Félix, les habitans de cette commune envoyaient une députation à *Montmorency*, où l'on conservait les reliques du saint dans l'église collégiale; ces députés portaient la châsse de saint Félix par concession des paroissiens de *Montmorency*, à une procession solennelle qu'on faisait dans les principales rues. La révolution a interrompu cet usage qui durait depuis des siècles.

*Saint-Félix* eut une maladrerie à l'endroit qu'on appelle encore de ce nom, du côté de *Hermes*.

On trouve beaucoup de fondations au lieu dit *le Palais-Blanc*, sur le chemin d'*Hondainville*, près d'un ancien hameau nommé *Corroy*, qui fait corps maintenant avec le chef-lieu. Ce sont les restes d'un château qui appartint au cardinal *Chollet*.

On rencontre de tems à autre des médailles gauloises sur le chemin de *Saint-Félix* à *La Neuville-en-Hez*, en montant la colline.